



VATRY LA DOUANE EN MODE HAUTE VOLTIGE !

MANQUE DE PERSONNEL, QUÊTE EFFRÉNÉE D'INDICATEURS, MÉCONNAISSANCE TOTALE DU TERRAIN PAR LA DIRECTION... UN COCKTAIL DÉTONNANT QUI A ÉTÉ SERVI AUX AGENTS DE LA BSI DE VATRY.

Voici la dernière perle de la Direction, un vrai chef-d'œuvre de déconnexion : pour les contrôles des BVE (Bordereaux de Vente à l'Export), adieu la règle des trois agents, il n'en faut plus qu'un ! Voilà la brillante instruction cadre « sécurité des agents » par la Direction de Champagne-Ardenne.

Les arguments ? « AGNET, c'est comme un petit-fils à la poste, il veille sur vous ! » Comme si un appel pouvait remplacer la présence physique d'un collègue.

Ce n'est pas tout ! Pour contrôler la marchandise, autre directive : interdiction de sortir de l'aubette. Un visiophone de 25 cm sur 15 et le tour est joué ! Il faut vraiment être déconnecté des réalités pour imaginer qu'on puisse contrôler une marchandise à travers une vitre. À ce niveau-là, on frôle le ridicule !

En cas d'incident, la Direction imagine que les collègues en contrôle migratoire pourront intervenir après avoir effectué un véritable parcours du combattant : bondir hors de leur box, passer les filtres de sécurité, ouvrir la porte de la détaxe et contourner le RX pour sauver le collègue seul en poste à la détaxe. Autant dire que si une personne malveillante s'attaque au seul collègue en poste à la détaxe, il/elle est foutu(e).

Non seulement la Direction de Champagne-Ardenne semble complètement déconnectée de la réalité, mais elle se moque aussi des grandes lignes fixées par la DG. Alors qu'une politique anticorruption est sur le point d'être lancée, ici, on crée une faille déontologique béante en laissant un agent isolé, vulnérable aux moindres accusations, sans possibilité de prouver sa bonne foi. On nage en plein délire.

Que disent les textes ?

Le BOD prévoit des contrôles à 3 agents. C'est le PLI classique et les contrôles en solo sont formellement proscrits. Il n'est toléré que lorsqu'une équipe complète est proche et en contact visuel ET radio, ou que des fonctionnaires d'autres administrations sont présents non loin, de réaliser certains actes seul. Ce n'est aucunement la configuration de la détaxe à Vatry. N'oublions pas non plus que toute constatation faite par un seul agent n'a aucune valeur juridique. Tous les contrôles BVE effectués par un seul agent sont juridiquement nuls.

À Vatry, aucune des conditions de sécurité physique ou juridique ne sont respectées !

Et quelles sont les conséquences ?

- Mise en danger de la probité de l'agent : la parole de l'agent ne vaut plus rien et les usagers n'hésiteront pas à inventer des accusations pour avoir gain de cause. Ce sera la parole de l'agent contre celle de l'usager. Inacceptable.
- Des conditions de contrôle lunaires à travers une lucarne, mettant en jeu la responsabilité du chef d'équipe sur la conformité des BVE.
- Un frein à la LCF par manque de personnel, qui impacte les résultats de l'unité en matière de contentieux des BVE et qui est une incitation à peine masquée à la fraude

**CETTE DÉRIVE CRÉE UN PRÉCÉDENT ABSOLUMENT INACCEPTABLE.
LA CFDT DOUANE EXIGE UNE RÉACTION IMMÉDIATE DE LA DG FACE À CE GENRE DE
DÉCISION ! LE MANQUE D'EFFECTIFS NE DOIT PAS JUSTIFIER N'IMPORTE QUOI !**

Ce tract fait office de lettre ouverte à M. le Directeur Général, et nous attendons avec impatience sa réponse.

BVE
CHAMPAGNE-
ARDENNE,
JANVIER 2025



REJOIGNEZ NOUS !

